



INFO'TOUIT-CGT

n°35

Avril 2025



CONTACT : - ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 12 67 / 06 31 67 96 04

Ce Touit est le vôtre! Appel à contribution pour de futurs articles ou interpellez-nous!

BUDGET 2025 DEFIS

Efforts demandés sur la masse salariale : Ville de Rennes : 1,5 M€ Rennes Métropole : 1 M€

Les récentes annonces budgétaires imposent des économies significatives, affectant directement les dépenses de personnel.

Les mesures envisagées incluent :

- Apprentis et stages rémunérés : réduction de moitié, impactant le dernier trimestre 2025 (économie attendue : 200 K€ pour la Ville et la Métropole).
- Emploi saisonnier : réduction significative (-120 K€ pour la Ville et -10 K€ pour la Métropole).
- Enveloppes de remplacement : Contraction des enveloppes (-510 K€ pour la Ville et -295 K€ pour la Métropole).
- Vacance d'emploi forcée : doublement de la période de vacance d'emploi à deux mois (économies escomptées : 670 K€ pour la Ville et 495 K€ pour la Métropole). **La CGT appelle à une réduction des ambitions en matière de services publics si ces plans d'austérité sont appliqués. Elle insiste sur l'importance de garantir la sécurité et la santé des agents, soulignant que demander plus avec moins ne peut qu'augmenter les risques psychosociaux (RPS). Les heures supplémentaires ne doivent pas compenser le manque d'effectifs.**

ASA CLIMATIQUE : Refus des Élus

Suite aux inondations récentes, la CGT a demandé une Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) climatique, refusée par les élus. La CGT s'est associée à une intersyndicale pour cette ASA sans succès. **La CGT sollicite désormais les parlementaires bretons pour porter un projet de loi.**

courriers via : <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2025/04/asa-climatique-rennes-non/>



SUPPRESSION DE LA GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2025/04/suppression-de-la-gipa/>



ARRET DE MALADIE ORDINAIRE demande de compensation des pertes : la diminution de rémunération dès le second jour d'arrêt maladie ordinaire, autre point de tension

La CGT a demandé à ce qu'une délibération soit proposée au vote des instances de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole pour maintenir les salaires et compenser le jour de carence. Les élus ont refusé, préférant se conformer au cadre légal. Alors qu'une délibération, pour demander le respect de leur liberté d'administrer leur collectivité aurait pu avoir un écho auprès des autres collectivités qui s'interrogent sur leur capacité à agir. Nous regrettons et dénonçons cette vision court termiste. <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2025/04/compenser-perse-amo-rennes-non/>



CALCULATEUR DU COUT DE VOTRE ARRET MALADIE



NOS REVENDEICATIONS SALARIALES

- Revalorisation du point d'indice à 6 euros.
- Augmentation immédiate des traitements de 10 %
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire
- Prise en compte des années d'étude dans le calcul de la retraite
- Reconnaissance des qualifications et reconstruction des grilles indiciaires
- Égalité salariale et professionnelle entre femmes et hommes
- Plan massif de création d'emplois publics qualifiés

<https://forms.gle/7YnRGSFdByYcBJeWA>



Questionnaire sur le report des congés



Nous avons eu de nombreuses réponses! Continuez à donner votre avis jusqu'au **7 mai** sur la proposition de l'administration de changer les règles de report du reliquat de congés d'une année sur l'autre. Hier encore, les agents pouvaient poser leur reliquat de congés de l'année N jusqu'au 30 avril de l'année N+1. Demain, les agents devront avoir épuisé tous leurs congés de l'année N au 31 janvier de l'année N+1 ou mettre le reliquat sur un Compte Épargne Temps (CET).

EVOLUTIONS INDEMNITAIRES SUR LA PÉRIODE 2025-27 : FAIBLE RECOLTE !

CATÉGORIE	2025	2026	2027
B et C	1 ^{er} janvier : + 35€ bruts /mois	1 ^{er} juillet : + 35€ bruts /mois	1 ^{er} juillet : + 30€ bruts / mois
A	0€	1 ^{er} janvier + 35 € bruts	1 ^{er} juillet + 65 € bruts / mois

RIFSEEP Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

Ce sont des primes versées en plus du traitement de base (nous aurions préféré une revalorisation salariale).

IFSE SOCLE pour tous A,B,C mais selon parcours (cf calendrier ci dessus). Pour B et C versement rétroactif sur le salaire d'avril 2025.

Il y a aussi des **IFSE SUJÉTION**, selon

spécificité : horaires décalés - assermentation – tutorat – régie - accueil de publics complexes, etc.

Les augmentations proposées, bien que présentées comme des améliorations, restent insuffisantes pour répondre aux besoins réels des agents. Et la CGT avait proposé de rééquilibrer ce rifseep par la suppression de tous les parcours, notamment le parcours 1, niche de paupérisation pour les catégories C.

Beaucoup de rififi pour peu de gain!

INFO SERVICES

SRC SOUFFRANCE AU TRAVAIL ?

Au service des Relations citoyens : des mi-temps thérapeutiques, des arrêts, des départs.....

- Contexte : une grande réorganisation en 2023 : dorénavant le Service dépend de la DIRCOM, donc changement de direction
- Un grand changement d'outils : logiciel métier, téléphone (jonglage entre 2 outils tél : Kiamo et Softphone) qui dysfonctionnent.

- Charge de travail accrue avec le rajout de la ligne de Rennes Métropole,
- Demande de polyvalence : courrier/

HRM/ HDV/ TEL,

- Flicage sur les nombres d'appel et les anomalies (non réponse au tél),

- Des maladresses et un manque de communication de la hiérarchie,

- Souhait des agents d'avoir un accompagnement de psychologues face aux citoyens en détresse, par exemple lors des inondations récemment.

Cela se serait un peu apaisé depuis le passage de nos organisations syndicales, avec même un sondage en cours.

Les agent de SRC, sachez que vous n'êtes plus seuls! **Contactez-nous!**



Les discriminés du SEGUR



La revalorisation salariale issue du Ségur de la Santé a permis une augmentation nécessaire pour certains professionnels des établissements de santé, EHPAD, et services médico-sociaux. Cependant, à la Résidence autonomie Le Colombier, les

agents d'entretien, de restauration, et administratifs, n'ont pas bénéficié de cette revalorisation. Ces derniers, souvent amenés à effectuer des tâches d'aides-soignants en leur absence, méritent une reconnaissance équitable. Il est crucial d'ouvrir de nouvelles négociations pour que ces agents bénéficient des mêmes avantages que leurs collègues des EHPAD ou à domicile.

Déplacements des Agents, des Solutions nécessaires pour les horaires atypiques

La collectivité a lancé une enquête auprès des agents de la DPAG, notamment en



**Vos élus du
FSSSCT
vous
informent**

Visite de la Base technique du service collecte des déchets de Montgermont, travaux fin 2025 (locaux administratifs, cuisine, vestiaires, douches)



Nos observations sur les locaux actuels : locaux vétustes et mal distribués, manque d'affichage du registre de sécurité et santé, faible hauteur du plafond des sanitaires, besoin d'amélioration de la ventilation dans les vestiaires, nécessité d'ajouter un point d'eau à l'étage des locaux.

Locaux provisoires : relogement des agents sur un site proche pendant les travaux.

Nos demandes spécifiques :

- Connaître le taux de fibres d'amiante dans l'air du hangar (toiture amiantée),
- Mise en service des prises informatiques pour que les agents disposent d'au moins un ordinateur sur place,
- Réalisation d'une étude "gestes et postures" pour prévenir les risques liés à la destruction des bacs.

EHPAD et au SAD, pour comprendre leurs difficultés de déplacement domicile/ travail. Ceux-ci ont signalé des problèmes pour se rendre au travail les dimanches et jours fériés en raison de l'absence de transports en commun. Certains même utilisent des services Uber ou marchent près d'une heure pour rejoindre leur lieu de travail! La CGT et son UGICT-CGT proposent de renégocier avec le réseau de transport Kéolis pour mieux répondre aux besoins de ces travailleurs essentiels.



Interview d'un Agent Polyvalent de Voirie,

Nous l'appellerons Alain

En quoi consiste ton poste ?

Je réalise des travaux d'entretien de la voirie sur un secteur élargi de la ville.

Mes tâches incluent :

- les interventions correctives sur la chaussée et les trottoirs,
- la réalisation de revêtements routiers et urbains (enrobé).

Peux-tu nous décrire une journée de travail ?

Après le café de 8h, je m'habille de vêtements de visibilité et me munis des équipements de protection individuels (chaussures de sécurité, gants, protections auditives, casque...). Chaque matin, l'agent de maîtrise nous donne notre feuille de route. On charge ensuite le camion pour le chantier. On peut

partir à 2 ou 5 selon la taille du chantier, (durée du chantier : d'une à cinq journées). Notre journée s'achève à 16h45.

Quels sont les points de vigilance pour ta profession ?

La sécurité est primordiale. Nous utilisons du matériel comme des marteaux piqueurs et mini-pelles. Nous avons des formations régulières sur les autorisations de conduite, la lecture des plans et le balisage routier. Avant chaque intervention, il est crucial de consulter le plan des réseaux souterrains la D.I.C.T.

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton travail ?

Ce que j'apprécie le plus, c'est la diversité des tâches et le travail en équipe. Chaque jour est différent et cela

rend le travail très dynamique et stimulant.

Pourquoi as-tu choisi de te syndiquer à la CGT ?

J'ai choisi de me syndiquer à la CGT après avoir discuté avec un collègue qui m'a expliqué les nombreux avantages de faire partie de ce syndicat. La CGT m'offre un soutien collectif, une meilleure compréhension de mes droits, et la possibilité de participer activement à l'amélioration de nos conditions de travail. Cela m'a convaincu de l'importance de la solidarité et de l'engagement syndical. Et la CGT est un grand syndicat avec des valeurs pour notre société.

INFORMATIONS SYNDICALES

LCL

Mardi 13 mai de 10h à 11h30
Pôle 4 Bibliothèque des Champs Libres



Eric Derouene
Isabelle Apéré
Tél : 06 82 65 34 26

DPAG

Lundi 26 mai à 11h Griffon
SAD Pôle soins



Celine et Charlotte
Tél : 07 72 45 49 90
ugict-cgt-c.devilaine@rennesmetropole.fr

DEE

Lundi 30 juin de 9h30 à 18h30
Hôtel de Rennes Métropole
1er Etage Salle Le Polotec



Faby Le Moal
Laurent Cairon
Tél : 06 87 38 16 55



•9h30 - 11h

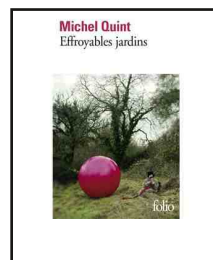
agent.es d'entretien de restauration (AER)

•17h - 18h30 :

correspondant.es de restauration (CR)

assistant.es spécialisé.es des écoles maternelles (ASEM)

concierges (possibilité d'arriver à 17h30)



Effroyables jardins – Michel QUINT- Edition Folio – 20 pages – 5,20€

Le jeune garçon aimerait bien pouvoir se cacher, disparaître, lorsque son père, instituteur respecté, se déguise en clown amateur. Entre honte et mépris, il assiste à ses numéros. Jusqu'au jour où son oncle Gaston lui révèle le sens de cette étrange vocation en lui dévoilant un épisode tragi-comique de la Seconde Guerre mondiale... Pudeur, humour et tendresse caractérisent ce récit simple et bouleversant que Michel Quint a dédié à son grand-père, ancien combattant à Verdun, et à son père, ancien résistant.

Résister - Salomé SAQUE – Edition Payot et Rivages – 144 pages – 5€

Un appel à la résistance, à l'indignation et au retour du collectif pour préserver la démocratie et le bien commun. L'extrême droite est aux portes du pouvoir. Dans les urnes comme dans les esprits, ses thèmes, son narratif et son vocabulaire s'imposent. Il est encore temps d'inverser cette tendance, à condition de comprendre les rouages de cette progression et de réagir rapidement.



JEUDI 1^{er} MAI – Place de Bretagne RENNES Rassemblons-nous pour exiger une paix durable fondée sur le respect du droit international et la justice sociale, face aux logiques impérialistes et aux régressions sociales. Mobilisons-nous pour défendre nos droits : salaires dignes, retraites décentes, services publics renforcés et accès universel à l'éducation et à la santé. Ensemble, le 1er mai, faisons entendre nos voix pour un monde de solidarité, de progrès social et de dignité pour tous !

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2025/04/1er-mai-rennes-place-de-bretagne/>



MARDI 13 MAI - MOBILISATION DES AGENTS PUBLICS pour la préservation du modèle social, des services publics et des droits des agents.es, en s'opposant fermement aux mesures d'austérité annoncées dans le cadre du budget 2026

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2025/04/pour-la-fonction-publique-mobilisation-13-mai/>



**REJOIGNEZ LA CGT !
ENSEMBLE, NOUS SOMMES
PLUS FORTS**

Pourquoi adhérer à la CGT ?

- 1 Force syndicale puissante** : La CGT, organisation influente, siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique
- 2 Revendications construites ensemble** : Les revendications sont élaborées avec les agent.e.s, basées sur leurs besoins collectifs et individuels.
- 3 Engagement collectif** : Plus il y a d'adhérents, plus les revendications ont du poids
- 4 Cotisation accessible** :
CGT : 9 à 11€ par mois
UGICT-CGT : 0,7% du salaire net par mois
- 5 Avantage fiscal** : Crédit d'impôt de 66% des cotisations annuelles versées.

À Rennes, deux syndicats



Adhésion à la CGT
pour les catégories C
hormis les agents de
maîtrise



Adhésion à la UGICT
pour les catégories
A et B et agents
de maîtrise

cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 96 04

ugict-cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 12 67